



ASSOCIATION SPORTIVE DE COURSE D'ORIENTATION D'ORLEANS



1 Passage Jacques PELLETIER 45140 ORMES
Tél. 06 62 52 18 22 - <http://www.asco-orleans.com> - contact@asco-orleans.com
SIRET 44418456800020 - FFCO N° 4504 CE

INTERZONE DE VTT ORIENTATION LONGUE DISTANCE DU 21 SEPTEMBRE 2014 A SARAN (45) COMPTANT POUR LE CLASSEMENT NATIONAL

Organisateur : ASCO ORLEANS
Directeur de course : Franck REINEN
Traceur : Claude FLAMENT
Contrôleur des circuits : Régis FLAMENT
GEC : Franck REINEN



Fléchage : Rond-point au croisement de la D2020 (RN20) avec la rue Paul Langevin et la rue de la tuilerie à SARAN
Accueil : Sur place à partir de 09h00
Parking/Accueil = 50m à 200m - Accueil/Départ = 100m

Départs : Entre 9h30 et 12h00. Fermeture des circuits à 15h00
Horaires prédéfinis disponibles sur le site du club.

Carte : Cartes-Extraits mise à jour et réalisation Août 2014 par Claude FLAMENT
« Les fosses guillaume » et « Le gouffre érable »

Type de terrain : zones boisées et découvertes, cyclabilité rapide à ralentie suivant les conditions météo. Quelques entrées de chemin peu visibles

Temps de course : Conforme au règlement spécifique CO VTT 2014
Système de contrôle : Utilisation de la gestion électronique SPORTident



Inscriptions : Jusqu'au 13 septembre 2014 par courrier à
Franck REINEN - 1 Passage Jacques PELLETIER - 45140 ORMES
Tél. 06.62.52.18.22

Par Courriel à franck.reinen@bbox.fr

En ligne sur le site de la FFCO

Et sur place pour les non licenciés à partir de 12h00 dans la limite des cartes disponibles

Tarifs : 19 ans et plus : 10 ,00 €
15 à 18 ans : 8,00 €
14 ans et moins : 6,50 €

Majoration de 3 € si inscription après le 13 septembre pour les licenciés.
Location de pointeur SPORTident : 3 € + caution de 35 €

Délivrance d'un PASS ORIENTATION. Les personnes « non licenciées » devront fournir un certificat médical (ou copie certifiée conforme) de non contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition datant de moins d'un an ou présenter une licence UNSS en cours de validité portant la mention « course d'orientation », pour participer à la compétition. Pour les autres,... réseau de postes à disposition sans chronométrage.

Règlement Spécifique : Sécurité : respecter le code de la route ainsi que les autres usagers
Port du casque obligatoire
Interdiction de se déplacer en dehors des chemins mentionnés sur la carte
Le pointeur électronique doit être rendu solidaire du VTT
Remise des prix : Sur le lieu de la course à partir de 14h00.

Saran
{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.ville-saran.fr

